


## mot [mo] nom masculin

étym. fin X<sup>e</sup>, dans l'expression *ne soner mot* « ne rien dire » ◇ du latin *muttum*, famille de *mu*, onomatopée exprimant un son imperceptible émis les lèvres à peine ouvertes

Famille étymologique ⇔  mot

---

### I Élément du langage

1 Chacun des sons ou groupe de sons correspondant à un sens, entre lesquels se distribue le langage. Les mots écrits sont séparés par des blancs. « tu me parles avec des mots et moi, je te regarde avec des sentiments » (Godard, « Pierrot le Fou », film). Manger ses mots, la moitié des mots. Chercher ses mots. Dire un mot pour un autre (→ lapsus).

▫ Loc. Avoir un mot sur le bout de la langue, ne pas le trouver tout en étant sûr de le connaître.

▫ Ne pas dire, prononcer un seul, un traître mot. Il n'a pas décroché un mot de la soirée. Sans mot dire. → motus. Ne pas souffler mot. Ne pas pouvoir placer un mot. Prov. Qui ne dit mot consent\*. En disant ces mots, à ces mots, sur ces mots. Mot mal écrit, illisible. Mot à double sens. Mot tabou. Mot obscène. Jeu\* de mots. Jouer\* sur les mots. Ce ne sont que des mots (et non des réalités). Ne pas avoir peur\* des mots. Ne pas mâcher ses mots. Ne pas avoir de mots assez durs pour (condamner...). Peser\* ses mots. Égoïste, ce n'est pas le mot, le mot qui convient. Le mot n'est pas trop fort. Jamais un mot plus haut que l'autre : d'un ton égal, sans colère. Parler à mots couverts\*. Comprendre à demi-mot. → demi-mot. Se payer\* de mots. Employer les grands mots, des mots emphatiques qui ne disent pas les choses simplement. Gros\* mot. Le mot de Cambronne, de cinq lettres (merde). Mot d'ordre\*, de passe\*. Loc. (1674) Se donner le mot (de passe) : se mettre d'accord, être d'intelligence. Le mot de l'énigme\*. Le fin\* mot de l'affaire, de l'histoire. Au bas\* mot. Rapporter un propos mot pour mot, sans y changer un mot, textuellement. (fin XII<sup>e</sup>) Mot à mot [motamo] : un mot après l'autre. (1549) Traduction mot à mot, littérale. Subst. Le mot à mot : la traduction littérale.

◆ (1921) Mots croisés : mots qui se recoupent sur une grille carrée et quadrillée de telle façon que chacune des lettres d'un mot disposé horizontalement entre dans la composition d'un mot disposé verticalement; divertissement consistant à trouver ces mots à partir de courtes définitions, de jeux de mots. Faire des mots croisés. Amateur de mots croisés.

→ cruciverbiste, mots-croisiste.

2 Ling. Forme libre douée de sens qui entre directement dans la production de la phrase. Mot oral, mot écrit. Graphie d'un mot. Mot d'un morphème, de plusieurs morphèmes.

→ composé, 2. dérivé, lexie; 1. affixe, base, radical. Mot-valise (voir ce mot). Fonction d'un mot dans la phrase, distributions\* d'un mot. Catégories des mots. → adjectif, adverbe, article, conjonction, interjection, nom (et substantif), préposition, pronom, verbe. Mots lexicaux (nom, verbe, adj., adv.), mots grammaticaux, ou *mots-outils* (vx), exprimant des relations (conjonction, préposition, etc.). Mot qui évoque un bruit. → onomatopée. *Mot-phrase*, qui forme à lui seul une phrase. Mot à plusieurs sens. → polysémique. Mots à prononciations identiques (→ homonyme, homophone), voisines (→ paronyme), à mêmes signifiés (→ synonyme), à signifiés contraires (→ antonyme, contraire). Mot autonome\*. Groupe de mots. → expression, locution, syntagme; phraséologie. Ensemble des mots d'une langue (→ lexique), étude des mots (→ lexicologie). Mot vieux (→ archaïsme), nouveau (→ emprunt, néologisme). Mots courants, usuels. Mots dont on ne relève qu'un seul exemple. → hapax. Mots familiers, populaires, mots d'argot\*; mots savants. → terme, vocable. Mots régionaux. Chercher un mot dans le dictionnaire\* (→ entrée). Étymologie\*, définition\*, notation phonétique\* d'un mot. Forme des mots. → morphologie. Étude du sens des mots. → sémantique.

◆ Doc. *Mot-clé* : mot représentant une des notions fondamentales de l'information contenue dans un texte.

3 Inform. Suite finie d'unités d'information traitée ou stockée d'un seul tenant. Un mot de huit bits. → octet.

---

## II Phrase, parole (début XIII<sup>e</sup>)

1 Dans des expressions Dire des mots doux, des mots gentils, des mots d'amour.

◆ Loc. Je lui en toucherai un mot : je lui en parlerai brièvement. En un mot : pour résumer en une seule expression, en une phrase. En un mot comme en cent\*. Deux mots, quelques mots : un bref discours. Le président a prononcé quelques mots. (1718) Dire deux mots à qqn, le réprimander. Avoir son mot à dire : être en droit d'exprimer son avis. N'avoir qu'un mot à dire pour (*que* ou *inf.*). (1793) C'est mon dernier mot : je ne ferai pas une concession de plus.

Avoir le dernier mot : ne plus trouver de contradicteur, l'emporter. Il n'a pas dit son dernier mot : il est encore capable d'intervenir, de modifier à son profit la situation. (1549) Prendre qqn au mot : se saisir aussitôt d'une proposition qu'il a faite sans penser qu'elle serait retenue.

2 (1578) Courte lettre, billet. Écrire un mot à qqn. Avez-vous reçu mon mot ?

3 (1585) Parole exprimant une pensée de façon concise et frappante. Mots célèbres, historiques. « Selon le mot du plus spirituel de nos diplomates » (Balzac). Mot d'enfant. Mot d'auteur, où l'on reconnaît l'esprit de l'auteur. Le mot de la fin : l'expression qui résume parfaitement la situation, ce qui clôt une discussion. (XIII<sup>e</sup>) Bon mot, mot d'esprit : parole drôle et spirituelle. → 1. trait. Avoir toujours le mot pour rire\*. « Chamfort a laissé bien des mots qu'on répète » (Sainte-Beuve).

▫ Loc. Fam. Avoir des mots avec qqn, se disputer avec lui. Nous avons eu des mots ensemble.



■ homonyme : Maux (3. mal).